FROIDCOMBI S.A.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 459.000. EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DE COURTINE - 84000 AVIGNON
R.C. : AVIGNON - 414.865.352.
==========

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 JUIN 2009 à 11 heures 30

L'an deux mille neuf et cinq juin à onze Heures trente, les Administrateurs de la Société **FROIDCOMBI** se sont réunis sur convocation de leur Président, Monsieur Alain BOUCHIÉ, au Siège Social de la Société ID LOGISTICS situé 410 Route du Moulin de Losque – 84300 CAVAILLON, à proximité du Siège de LA FLECHE et consécutivement au report du Conseil d'Administration à une date postérieure à celle primitivement fixée au 29 Mai 2009.

SONT PRESENTS :

- **Monsieur Alain BOUCHIÉ.**
- **LA FLECHE, représentée par Monsieur Jean-Marc ATTIA.**
- **STEF TFE TRANSPORT, représentée par Monsieur Jean-Charles FROMAGE.**
- **Monsieur Patrick DESCHARRIERES.**
- **Monsieur Alain RIBAT**

CINQ Administrateurs en exercice sont présents ; le Conseil peut donc délibérer conformément à la loi.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BOUCHIÉ - Président du Conseil d'Administration, assisté de Monsieur Pascal TERANNE - Secrétaire de séance. Monsieur Jean-Marc ANELLI – Directeur Général, assiste à la réunion.

Monsieur Patrick ZIRAH du Cabinet MAZARS – Commissaire aux Comptes titulaire, assiste également à la réunion.

Le Conseil d'Administration, après avoir constaté que chaque Administrateur a été destinataire du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil, adopte et approuve ledit procès-verbal à l'unanimité et sans observation.

Le Président rappelle que le Conseil a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) **– Renouvellement des fonctions du Président Directeur Général.**

1) - RENOUVELLEMENT DES FONCTIONS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président précise que le mandat de Monsieur Alain BOUCHIE – Président Directeur Général, arrive à expiration avec son mandat d'Administrateur. Son Mandat d'Administrateur ayant été renouvelé par l'Assemblée Générale, le Président propose au Conseil de se prononcer quant au renouvellement des fonctions du Président Directeur Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide de renouveler le mandat de Monsieur Alain BOUCHIE – Président Directeur Général, pour une durée maximum égale à son mandat d'Administrateur.

Monsieur Alain BOUCHIE, Président Directeur Général, continuera à bénéficier du remboursement des frais auxquels il est exposé au titre de ses fonctions.

Monsieur Alain BOUCHIE déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les administrateurs après lecture.

Certifié Conforme